



GIRO.COM

JUILLET
2005



*" une impression
de danger "*



*" une procédure
complexe "*

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 07/2005

EDITORIAL

Attention danger ! Cette mise en garde que l'on rencontre souvent au bord de la route ou au voisinage des chantiers ne nous impressionne en général plus guère. L'enjeu est le plus souvent individuel, à peu près cerné, presque maîtrisé, et malgré tout assez souvent sous estimé comme en témoigne notre comportement routier par exemple.

Mais avec le développement des moyens de transport, des nouvelles technologies, des échanges internationaux, de la communication à l'échelle planétaire, en un mot de la capacité d'interaction de l'homme avec son environnement, une impression de danger collectif se développe. Cette impression correspond à des enjeux qui sont largement hors du sens commun et en la matière les panneaux font place à des imprécateurs qui surfent sur notre imaginaire. De ce fait, le risque potentiel, le plus souvent fruit de

l'imagination et non de l'analyse, finit par nous obséder et l'exigence de précaution devient impérieuse à tel point que le refus du risque se trouve édicté en "principe de précaution" qui prend valeur quasi constitutionnelle.

La conséquence que l'on peut observer aisément aujourd'hui en est la paralysie économique et sociale qui gagne les pays "développés", les citoyens ayant de plus en plus de réticence à accepter des évolutions qu'ils ne peuvent maîtriser.

Voilà sans doute pourquoi une nouvelle science est née : la cyndinique, science du danger et du risque. Cette nouvelle science saura-t-elle nous prémunir contre la paralysie sociale qui nous guette ? Réponse dans dix ou vingt ans, guère plus, si l'on se réfère au rythme avec lequel les pays "émergents" grignotent notre prospérité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN

Certes le programme n'était pas spécialement excitant mais c'est à 20H50 seulement, avec 20 minutes de retard, que le maire Gilles ROY peut ouvrir la séance, une fois le quorum de 12 conseillers présents atteint. 2 conseillers absents sont représentés mais 8 semblent avoir oublié le rendez-vous !

Le premier point porte sur la vente de la gare à la SCI Enzo en vue de l'ouverture d'un restaurant ; des aménagements à cette vente décidée précédemment (cf. GIRO.COM de mars) seraient utiles afin de permettre un aménagement plus commode des abords. Cependant ces aménagements mettent en jeu des parcelles cadastrales du domaine public (ajout de 0,57 are du côté de l'avenue de Schwabmünchen et de 1,09 are du côté de Chaux à la parcelle de 6,88 ares sur laquelle est sise la bâtisse) ; Cette opération à première vue assez simple implique cependant une procédure complexe avec le déclassement puis le reclassement d'une partie de la rue de la gare, après enquête publique ! L'avis du conseil est néanmoins favorable à l'unanimité pour l'ensemble des opérations.

Le 2^{ème} point consiste à créer un poste de garde-champêtre chef, tout en supprimant un poste de garde-champêtre principal, afin de permettre l'évolution de carrière du titulaire de ce dernier poste ; l'avis est favorable à l'unanimité.

Le 3^{ème} point porte sur une demande de sub-

vention exceptionnelle de la part de l'association du Fort Dorsner : son président (Ralph DELAPORTE) indique qu'il prévoit de poursuivre l'opération de restauration entreprise au cours de l'été 2004 avec la participation de l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) qui souhaite former des tailleurs de pierres. A l'unanimité le conseil approuve la proposition du maire de prendre en charge les frais de repas des 15 stagiaires pendant 12 semaines, ainsi que des acquisitions de matériaux, pour un montant estimé d'environ 10 000 €. Dans le cadre de cette opération de rénovation et de mise en sécurité, dont le budget global s'élève à 73 250 €, le conseil municipal accepte en outre de solliciter une aide régionale à hauteur de 35 375 € ainsi qu'une aide départementale à hauteur de 20 375 €, en prenant la responsabilité de l'opération.

Le 4^{ème} point concerne des aménagements de représentation suite à la démission de Bernard MURA (cf. GIRO.COM de juin). A l'unanimité le conseil désigne Céline BORDIER comme déléguée suppléante de Gilles ROY au conseil d'administration du collège et Joseph NATTER comme délégué titulaire à l'association des villages fleuris, en remplacement du démissionnaire.

Ensuite, par 13 voix pour et 1 abstention, le conseil apporte son soutien moral à la candi-



" subtilités "

dature de la ville de Paris pour l'organisation des jeux olympiques 2012 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le comité international olympique.

Dans le respect de l'article L123-13 du code de l'urbanisme, le conseil approuve en suite à l'unanimité des propositions d'aménagements mineurs du Plan d'Occupation des Sols de la commune (qui doit prochainement faire l'objet d'une révision en profondeur pour devenir le Plan Local d'Urbanisme). Ces aménagements sont les suivants : **Article 7** (implantation par rapport aux limites séparatives) : dans sa rédaction actuelle, cet article limite à 25 m² la possibilité d'extension des bâtiments au voisinage des limites séparatives, ce qui peut conduire à des constructions multiples par toujours esthétiques ; la nouvelle rédaction propose " les bâtiments annexes de faible importance, dont la hauteur est inférieure à 4,00 m au faitage et 2,50 m à l'égout du toit et dont la longueur de façade proche de la limite séparative est au plus égale à 8,00 m pourront s'implanter soit sur la limite elle-même, soit à 1,00 m de celle-ci. Dans ce dernier cas une haie vive devra être implantée entre le bâtiment et la limite " ; **Article 11** (aspect extérieur) : le mot " existantes " est supprimé du dernier alinéa de l'article 11-2 (utilisation d'un matériau différent pour les toitures à faible pente) ; ensuite une pente de toit réduite à 10 degrés au minimum (au lieu de 40) est à présent autorisée pour les annexes isolées dont l'emprise au sol est inférieure à 25 m² ; la mention suivante est

ajoutée dans le dernier paragraphe de l'article : " les dispositions des paragraphes 11-1 à 11-10 ci-dessus ne sont pas applicables aux équipements publics " .

Une précision est ensuite ajoutée par délibération (à l'unanimité) à une délibération antérieure (3213 du 29 avril) afin de permettre son exécution : il s'agit de préciser que les 95 288 € attribués au Centre Socio Culturel de la Haute Savoureuse (cf. GIRO.COM de juin) sont inscrits au budget dans le cadre de l'article 6574. NDLR : nul doute que cette précision plongera le lecteur dans un émerveillement profond au sujet des subtilités de la comptabilité publique !

Au rang des informations diverses, Bernard ANTOINE indique que le Conseil Général et le SDIS envisagent une restructuration de la caserne des pompiers avec une extension et une rénovation des chambres d'astreinte ; le coût de l'opération est estimé à 1 200 000 €. En retour, la commune cédera pour un euro symbolique les locaux et le terrain de manœuvre devant la caserne. Jean LEFEVRE fait part des avancées dans le dossier de la ZAC du Mont Jean : deux enseignes se déclarent intéressées par l'acquisition de la totalité des 5 ha restants de la zone ; les dossiers de candidature seront examinés par la commission développement économique de la CCHS puis le conseil de la CCHS émettra son avis après avoir sollicité celui de la commune de Giromagny, l'opérateur de la ZAC restant le syndicat de la zone d'activité multisites nord.



" une pente de toit réduite à 10 degrés "

LA VIE COMMUNALE



" plus propre que certaines impressions "



Giro.propre : Cette opération décidée et organisée par le Conseil Municipal d'Adolescents s'est déroulée le mercredi 25 mai, après moult préparatifs, avec une participation de plus de 40 personnes : 10 membres du CMA auxquels s'étaient joints 3 copains, 4 membres du Conseil Municipal accompagnés de 3 renforts, 6 membres du CSCHS accompagnés de 17 enfants et adolescents, un employé des services communaux et le directeur du magasin Intermarché qui a fourni tee-shirts, sacs poubelles et eau minérale. A l'issue de cette demi journée d'effort, l'animateur du CMA, Jean LEFEVRE, ne cachait pas sa satisfaction : " le résultat de cette opération Giro.propre a mis en évidence le fait que notre ville est plus propre que certaines impressions pouvaient le laisser croire ; mais pour cette première réalisation je pense que nous serons tous d'accord pour dire : c'est bien ! "

Réunion de quartier : Petite assistance le 24 mai (6 habitants seulement du quartier des Fougerets et des Planchettes se sont déplacés) pour cette première réunion de concertation locale proposée par la municipalité ; 7 élus étaient cependant présents pour les accueillir et entretenir une fructueuse discussion. L'objectif de cette réunion, première du genre, fut précisé d'entrée de jeu par Jean LEFEVRE, maire adjoint chargé de l'amélioration du cadre de vie : " il s'agit de mieux connaître la situation à l'intérieur de chaque quartier et de susciter des propositions d'amélioration du cadre de vie quotidien ayant un impact sur la sécurité, la qualité de vie ou encore l'intérêt général ". Témoignage de la richesse des débats, plus d'une vingtaine de questions ont été abordées au cours de la discussion, traitant principalement de l'organisation de la circulation (réduction de la vitesse, aménagement des carrefours, sens de circulation, trottoirs, ...), de l'incivisme de certains (bruit des tondeuses ou musique trop forte, divagation des chiens, dépôts de déchets, ...) ou encore d'aménagements divers (façade du transformateur, constructions alentours, fleurissement du quartier, ...) ; certaines de ces questions n'appelaient que des éclaircissements qui furent donnés,

" des propositions d'amélioration "

d'autres supposent des travaux qui seront mis en œuvre aussitôt que possible (*panneaux, balises, mise à disposition de bacs à fleurs*). Dans la catégorie civisme, les élus encouragent tous les habitants de ce quartier, typiquement résidentiel, à vivre en bonne intelligence en respectant les règles communes afin que l'on évite d'entrer dans une logique de la répression.

La prochaine réunion concernera les habitants du quartier "Centre" dont le périmètre sera précisé dans notre numéro d'août ; elle aura lieu en mairie le mardi 13 septembre à 20H00.



Fleurissement : Le 13 mai, les habitants des 30 maisons et balcons fleuris sélectionnés au cours de l'été 2004 par la commission chargée du fleurissement de la ville se sont retrouvés en mairie pour visionner un diaporama présentant les réalisations privées les plus remarquables. Apéritif et remise d'un prix d'encouragement ont clôturé cette sympathique réunion au cours de laquelle trucs et astuces ont pu être échangés pour un avenir toujours plus fleuri à Giromagny.



Nouveaux maillots : Le vendredi 10 juin, l'USG VTT et son président Daniel MARTIN organisaient en mairie une cérémonie pour la présentation des nouveaux maillots du club. Fond rose encadré de jaune et de bleu, la nouvelle tenue qui porte la marque des 8 sponsors du club ne passe pas inaperçue ! Avec l'enthousiasme des 60 licenciés du club, nul doute que l'on puisse encore bientôt l'admirer sur les podiums.

GIROMALIN

Engagez-vous ! L'USG handball recrute dans ses différentes équipes des jeunes garçons et filles de moins de 15 ans, des hommes (+ 17 ans) pour l'équipe masculine et des femmes (+ 16 ans) pour l'équipe féminine ; informations auprès de Julien BERTRAND (06 82 42 41 60) ou de Boris STOJANOV (03 84 29 59 82).



Inauguration : Le dimanche 4 juin, une délégation de 40 habitants de Schwabmünchen, emmenée par l'infatigable Adolf STEBER, est venue se joindre aux membres des associations du Fort Dorsner et des Amis de Schwabmünchen, ainsi qu'à de nombreux élus de la ville et du canton, pour l'inauguration et la béné-



diction de la chapelle aménagée dans une salle du fort (cf. GIRO.COM de juin). La veille, la délégation s'était rendue au cimetière pour déposer une plaque commémorative sur la tombe de Jules PERROS, ancien prisonnier de guerre, à l'origine avec Adolf STEBER du jumelage de notre ville avec celle de Schwabmünchen. Avant l'inauguration, une messe œcuménique a été célébrée par le père WUYAM, le pasteur SECKEL, et le prêtre et le pasteur de Schwabmünchen, en l'église saint Jean Baptiste. Après l'inauguration et les échanges de cadeaux, un repas sous les voûtes du fort a réuni une grande partie de l'assistance avant le retour au pays de nos amis de Bavaois.



*" inauguration
de la chapelle "*

*" une délégation
de 40 habitants "*

*" Ralp Delaporte
et Adolf Steber
derrière l'autel "*



" le handball recrute "

Patience : les travaux de mise en place des canalisations d'assainissement dans la commune de Chaux sont prévus pour durer au moins jusqu'au 29 juillet ; le transit reste cependant possible pendant le week-end, c'est à dire du vendredi 17H00 au lundi 8H00 ; une pause du chantier est aussi prévue pen-



" premier col "

" la tenir dans ses bras "



" une faiblesse passagère "



" fête foraine et feux d'artifices "

dant la période des Eurockéennes. Pour rejoindre Belfort nord, le transit est conseillé via Auxelles-Bas ; pour rejoindre Belfort sud, il semble préférable de passer par Etueffont.

Noces éternelles : les couples qui désirent fêter leurs noces d'or ou de diamant sont priés de s'inscrire à l'accueil de la mairie pour une cérémonie prévue le 12 novembre.

GIROPOTINS

Grande boucle et premier col : Le 11 juillet 1905, René POTTIER franchissait en vainqueur le col du ballon d'Alsace, premier col du Tour de France. Une stèle à sa mémoire, posée en 1908 par Henri DESGRANGES, fondateur du Tour, commémore cet exploit. A l'occasion du centenaire de cet événement, le Tour se souvient : passage prévu le 10 juillet.



D'une vierge à l'autre : après avoir déjà fourni prie-dieu, autel, cierges et autres accessoires, notre ami Adolf STEBER a remis au président de l'association du fort Dorsner, Ralph DELAPORTE, lors de la cérémonie d'inauguration de la chapelle du fort (voir

dans la rubrique *Vie Communale*), une statuette acquise dans une brocante et soigneusement restaurée, en supposant qu'il s'agissait d'une statue de la Vierge Marie. En fait, il s'agit d'une statue de Jeanne d'Arc, symbolique pouvant être interprétée de différentes manières, mais qui, à en croire sa mine réjouie, a comblé de joie le dynamique président visiblement ravi de pouvoir la tenir dans ses bras.

Fins connaisseurs : apparemment le fleurissement communal est très apprécié ; à tel point que certains n'hésitent pas à se servir dans les bacs et les plantations ! Peut-être est-il bon de rappeler à ce sujet que les massifs communaux font partie du patrimoine commun ; soyons donc vigilants et signalons toute manœuvre suspecte aux services communaux afin d'éviter que ceux-ci se découragent et laissent à l'avenir les herbes folles servir de décoration. D'ores et déjà la commune a dû prendre la décision de ne pas remplacer les arbustes et les jardinières volés au square du Paradis des Loups.

AGENDA DE JUILLET

L'agenda du mois de juin fut perturbé par l'annulation (ou tout au moins, espérons le, le report) de nombreuses manifestations : foire de commerçants, salon Volumes et Couleurs, montée cycliste du ballon d'Alsace par les "VIP", fête de la musique, ...; espérons que tout ceci ne résultait que d'une faiblesse passagère engendrée par un été qui tardait lui aussi à venir !

Du côté des manifestations permanentes à venir, signalons l'ouverture du Musée de la Mine du jeudi au dimanche, de 14H30 à 18H00 (au premier étage du Centre Socio Culturel) ainsi que celle du Fort Dorsner tous les dimanches de 14H00 à 18H00, jusqu'au 18 septembre ; à signaler également l'ouverture d'un Centre de Loisirs sans Hébergement au centre Socio Culturel à partir du 4 juillet et pour toutes les vacances scolaires.

Samedi 2 : ■ Visites du sentier minier (3 heures) ou du circuit des fontaines (2 heures) organisées par le Club Sous Vosgien des Sentiers ; départ à 9H00 depuis le parking de

la mairie (réservation au 03 84 29 33 61).

■ Fête foraine sur la place De Gaulle.

Dimanche 3 : ■ Fête foraine sur la place De Gaulle.

Lundi 4 : ■ Ouverture du Centre de Loisirs au centre Socio Culturel.

Dimanche 10 : ■ Marché aux puces sur la place De Gaulle organisé par l'association des Familles de France ; renseignements au 03 84 27 15 07. ■ Passage du Tour de France au sommet du Ballon d'Alsace.

Mercredi 13 : ■ Grand feu d'artifices sur la place De Gaulle à partir de 21H30 avec la participation de l'harmonie municipale et des sonneurs de trompes "Les Echos du Rosemont".

Mardi 19 : ■ Passage de la déchetterie mobile sur la place des Commandos d'Afrique de 12H00 à 19H00.

Mercredi 20 (et samedi 30) : ■ Visites du sentier minier (3 heures) ou du circuit des fontaines (2 heures) organisées par le Club Sous Vosgien des Sentiers ; départ à 9H00 depuis le parking de la mairie (réservation au 03 84 29 33 61).

GIROPOTINS

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 08 10 33 30 90 GDF: 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

giro.com@giromagny.fr